



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR DU VSCH VENDREDI 7 FEVRIER 2025






Tableau de présence :

Président	Vice-président	Trésorier	Trésorier adjoint	Secrétaire	Secrétaire adjoint	Membre CD	Membre CD	Membre CD
JP CHAUVEAU	J MANUELLO	C MESNARD	E COSTA	JC MEAR	JC DHO	C BRETNACHER	J CELLIER	A MANCINI
✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘

Légende du tableau de présence :

✘ = Présent – ✓ = Excusé – ✘ = Absent sans justification

Légende des pictogrammes présents dans ce compte-rendu :

	Action à réaliser
	Décision prise
	Information

Ordre du jour prévisionnel :

RETOUR SUR VISITE AUPRES DE NOTRE ETABLISSEMENT BANCAIRE
LES COMMISSIONS 2025
CHCV DU 23 FEVRIER / FINALISATION ORGANISATION
LA HYEROISE DU 30 MARS / ETAT AVANCEMENT DU DOSSIER GRAVEL
SORTIE VERDON 16...18 MAI
REGLEMENT COUPE DU RANDONNEUR / CARTES VERTES
SORTIE « GERARD LEGER »
MISE EN PLACE DES BRM
PAQUES EN PROVENCE
QUESTIONS DIVERSES

- Point sur les Formations
- Travaux à effectuer sur le Minibus
- Mise en place du planning d'entretien du Bureau
- Visite MAYOL le 20 Février
- Achat téléphone portable
- Travaux route des Borrels
- Fixation dates des prochaines réunions : CD et plénière

Le Président Jean-Pierre CHAUVEAU ouvre la séance à 15h55 et précise que bien que l'occupation du bureau ait été négociée jusqu'à 19h, il ne faudra tout de même pas traîner, l'ordre du jour étant fort dense.

Sujets traités en séance :

RETOUR SUR VISITE AUPRES DE NOTRE ETABLISSEMENT BANCAIRE

Suite à une précision évoquée par notre établissement bancaire – le Crédit Agricole – lors de cette visite, la délégation de pouvoir n'est pas suffisante pour permettre à notre trésorier de faire fonctionner les comptes du VSCH.

⇒ C'est au Comité Directeur de donner cette autorisation lors de sa prochaine réunion.



Dans ces conditions, le Comité Directeur du VSCH – sous l'égide de son Président Jean-Pierre CHAUX – donne l'autorisation au trésorier – Christian MESNARD – pour faire fonctionner l'ensemble des comptes de notre Association.

⇒ N° de contrat concerné : **43628803022**

LES COMMISSIONS 2025

MATERIEL	
Responsable(s)	Jacques MANUELLO
Membres	André MANCINI – Jacques CELLIER – Claude BRETNACHER
Détail des activités de la commission	
Gestion du minibus	Jacques MANUELLO – Jacques CELLIER
Gestion du matériel divers (vélos, barnums, ...)	Jacques MANUELLO – Jacques CELLIER
Gestion des locaux	Responsable des parcours
Gestion des stocks (maillots)	André MANCINI
Gestion intendance	Jacques CELLIER – Claude BRETNACHER

ANIMATION – COMMUNICATION – PARTENARIATS	
Responsable(s)	Jean-Claude MEAR – Jean-Charles DHO
Membres	Eric COSTA – Claude BRETNACHER – Jean-Pierre CHAUX
Détail des activités de la commission	
Gestion du site Internet	Jean-Charles DHO
Animation et recherche de partenariats	Tous les membres de la commission
Relations avec Mairie – Presse locale – Office de Tourisme	Jean-Claude MEAR – Claude BRETNACHER
Relations CODEP – COREG	Jacques CELLIER – Jean-Claude MEAR – Jean-Pierre CHAUX

SECURITE	
Responsable(s)	Christian MESNARD
Membres	Eric COSTA

ASSURANCE / LICENCES	
Responsable(s)	Jean-Claude MEAR
Membres	Jean-Pierre CHAUX

MANIFESTATIONS – SORTIES CLUB

Responsable(s)	Jean-Pierre CHAUVEAU
Membres	Jacques MANUELLO – Eric COSTA – Claude BRETNACHER – Jean-Claude MEAR – Jacques CELLIER – Christian MESNARD – Jean-Charles DHO – André MANCINI – Pierre THEFENNE – Yves LE SCAVARREC
Détail des activités de la commission	
Le calendrier	Chaque membre du Comité Directeur à tour de rôle pendant 2 mois.
Les organisations club « (CHCV) » – « La Hyéroise » – « Concentration estivale »)	Christian MESNARD – Jacques MANUELLO – Claude BRETNACHER – Jean-Charles DHO
Les sorties club (« Pâques en Provence », ...)	Eric COSTA – Jacques MANUELLO – Jean-Claude MEAR – Jean-Charles DHO
Animation des groupes	Jean-Claude MEAR
Cartes vertes	Jacques MANUELLO
Sorties féminines	?
Sorties avec personnes en situation de handicap	Pierre THEFENNE
Sorties VTT	Jacques CELLIER – Eric COSTA – Yves LE SCAVARREC – Jean-Charles DHO

SEJOUR – TOURISME

Responsable(s)	Jean-Pierre CHAUVEAU
Membres	Jacques CELLIER – André MANCINI – Jacques MANUELLO – Eric COSTA – Christian MESNARD – Jean-Charles DHO – Yves BOYER

JEUNES – ECOLE VTT

Responsable(s)	Jacques CELLIER
Membres	Yves LE SCAVARREC – Pierre THEFENNE – Jean-Charles DHO

FINANCES

Responsable(s)	Christian MESNARD
Membres	Jean-Claude MEAR – Eric COSTA – Jean-Pierre CHAUVEAU
Détail des activités de la commission	
Gestion financière du club	Christian MESNARD
Demandes de subventions	Jean-Claude MEAR – Christian MESNARD
Licences	Christian MESNARD – Jean-Pierre CHAUVEAU

Jean-Charles DHO mettra à jour la page Web du site du VSCH correspondante, en rapport avec les décisions prises en séance.



⇒ <https://tinyurl.com/25482fx9>

Un fichier .PDF regroupant les commissions sera également envoyé à Jean-Claude MEAR pour archivage.

CHCV DU 23 FEVRIER / FINALISATION ORGANISATION

Il est souhaitable de trouver un photographe à cette occasion : Paul LANTERI et Martine RIGNOL pourraient être de bons candidats.


Jean-Claude MEAR se chargera de contacter les potentiels candidats afin de déterminer qui prendra les photos ce jour-là.

 Claude BRETNACHER sera en charge de comptabiliser les participants en les répartissant par club sous les modalités : Homme / Femme / - de 18 ans.


Pour le ravitaillement :


- Achats divers : Jacques CELLIER ;
- Boulangerie : André MANCINI (40 baguettes + quelques viennoiseries pour les organisateurs).

Rendez-vous à la Mairie annexe des Borrels pour les cyclos du VSCH participant à l'organisation du CHCV à **7h00**.


 Les barrières permettant le garage des vélos ont été demandées par Jacques CELLIER à la Mairie.

LA HYEROISE DU 30 MARS / ETAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER GRAVEL

 Le Comité Directeur a décidé de lancer le tirage des affiches de cette organisation. Toutefois elles ne seront affichées qu'à partir de début mars.

 Claude BRETNACHER est en charge de lancer le tirage des affiches de l'organisation. Jean-Charles DHO actualisera la carte de route et en imprimera 150 exemplaires.

Une adresse mail spécifique à cette organisation sera créée pour l'année prochaine : lahyeroisevsch@gmail.com.

 Jean-Pierre CHAUVEAU se chargera de créer cette adresse mail.

L'évènement a été créé chez IKINOA : <https://tinyurl.com/y649at4p>

L'ouverture des inscriptions se fera dès que nous aurons eu l'accord de la Préfecture, car cela permettra de finaliser la page Web de notre site en activant le lien vers notre partenaire pour les inscriptions Gravel.


Mis à part cela, la page Web de notre site est parfaitement à jour : <https://tinyurl.com/uszx7hc4>

2 points restaient à éclaircir :

- Prise en charge des frais d'enregistrement d'IKINOA :


 Le Comité Directeur a décidé que ce serait le participant qui prendra en charge ces frais.

Les frais s'élèvent à 0,35€ / transaction + 4% du montant de la transaction.


 ⇒ Surplus de 0,55€ pour une inscription à 5€.


⇒ Surplus de 0,67€ pour une inscription à 8€.

- Nécessité de saisir l'IBAN du VSCH dans IKINOA afin que les inscriptions puissent nous être réglées.

 Le Trésorier – Christian MESNARD – transmettra cet IBAN à Jean-Charles DHO pour insertion dans la page IKINOA de La Hyéroise relative à la domiciliation bancaire de l'organisateur.

SORTIE VERDON 16...18 MAI

 Jacques MANUELLO va téléphoner à notre hôtelier en début de semaine prochaine afin de bloquer le principe de réservation et demander la possibilité d'avoir un panier repas pour chaque personne – pour le samedi midi – ainsi que le prix de chaque panier.

 Le Comité Directeur a décidé que le club prendrait en charge le montant du panier repas si ce dernier est raisonnable.

Eric COSTA s'est proposé pour prendre la suite de Jacques MANUELLO pour l'organisation du séjour, ce dernier ne pouvant – pour des raisons personnelles – s'en charger jusqu'au jour « J ».

REGLEMENT COUPE DU RANDONNEUR / CARTES VERTES

Lors de la dernière réunion de la « *Commission Route* » du CODEP – le 31/01/2025 – ce dernier a décidé :

- D'arrêter le dispositif « *Coupe du randonneur* », tradition historique qui n'a plus d'écho auprès de la très grande majorité des licenciés et n'intéresse que peu de personnes. En effet, seuls 3 clubs y participent régulièrement : le TPG, le VSCH et le CC La Farlède.
- De conserver le suivi et le classement des récompenses « *CHCV* », car ce classement est moins lourd à gérer.



Toutefois ce sont les Comités Directeurs du COPEP et du COREG qui décideront de la suppression ou de la poursuite du dispositif « *Coupe du randonneur* ». Ce sujet a d'ailleurs été évoqué à l'occasion de l'Assemblée Générale du COREG, le samedi 08/02 à Aix-en-Provence. Affaire à suivre...



Le Comité Directeur du VSCH a – quant à lui – décidé que le club continuerait à prendre en compte les cartes vertes de ses adhérents et de proposer un remboursement.

Cependant Jean-Pierre CHAUVEAU souhaite actualiser le règlement concernant la gestion des cartes vertes au sein du club, avec des remboursements adaptés. Le but étant d'être les plus cohérents et les plus équitables possibles, afin que chaque cyclo du VSCH puisse y trouver son compte.

Clarifications à venir :

- Toute manifestation référencée sur le « *OIN* » est acceptée, hors hébergement et restauration ;
⇒ Lien vers le « *OIN* » : <https://veloenfrance.fr/agenda-randonnees>
- Plafond de remboursement annuel : **150€** par adhérent licencié ;
- Présentation obligatoire de la carte verte dûment validée avec le tampon de l'organisateur, la date et le montant payé, ou le bulletin d'inscription sur lequel figure clairement le montant de l'inscription ;
- Défraiement des frais de déplacement :
 - **Uniquement** dans le département du Var ;
 - Le camion du club est à la disposition des adhérents, minimum 2 personnes. Contacter Jacques MANUELLO pour sa réservation. Les frais de carburant et de péage seront pris en charge par le club.
 - Dans le cas où le camion est complet, il est demandé de covoiturer au maximum. Dans ce cas les frais de carburant et de péage seront également pris en charge par le club.



Le règlement relatif aux cartes vertes du VSCH a été actualisé :

⇒ <https://tinyurl.com/2cny4vew> après s'être connecté

SORTIE « GERARD LEGER »

Randonnée prévue à Saint-Saturnin-les-Avignon le samedi 12/04 :

- <https://veloenfrance.fr/randonnee/rallye-stany-kacpzak-rolland-nicolas-avril-2025>
- Un parcours de 70km « facile » ;
- Un parcours de 90km « difficile » ;
- Départ : 12h00 / Fermeture 17h00.



Le Comité Directeur a décidé que le camion pourrait être mis à disposition des éventuels participants.

Toutefois les frais de carburant et de péage restent à la charge des cyclos, ladite randonnée se déroulant hors du département du Var.

MISE EN PLACE DES BRM

Suite à prise de contact avec l'Audax Club Parisien (ACP), Jean-Charles DHO a pu glaner quelques informations – et récupérer plusieurs documents – dans l'optique de l'organisation par le VSCH de plusieurs BRM en 2026.

La détermination du numéro ACP correspondant à notre club a également été clarifiée. Ce numéro doit être renseigné systématiquement sur la feuille de route lors de l'envoi des parcours prévus pour homologation préalable par l'ACP.



Numéro ACP du VSCH : **830789**

⇒ 2 chiffres du département (83) suivis des 4 derniers chiffres de notre numéro FFVélo (0789).

Eric COSTA et Jean-Charles DHO ont bien avancé sur le sujet et finalisé les BRM200-300-400, que ce soit pour le tracé des parcours proprement dit, mais aussi concernant la production des feuilles de route. Tout cela en partant du principe que nous pourrions nous installer dans les locaux de la Mairie annexe des Salins :

- BRM200 : « *Un petit peu d'Argens* » / départ : le samedi 7h00 / <https://tinyurl.com/4zc77uj5>
- BRM300 : « *Direction le Verdon !* » / départ : le samedi 5h00 / <https://tinyurl.com/ycs325z9>
- BRM400 : « *Les arpenteurs des Mées* » / départ : le vendredi 18h00 / <https://tinyurl.com/3jswfx9t>

Le parcours du BRM600 – « *Tutoyer des yeux le Ventoux* » – est encore à l'étude mais avance bien : le circuit est quasiment validé, la feuille de route reste à rédiger.



La « *Commission Route* » du CODEP nous remercie d'organiser à nouveau des BRM dans le département et suivra notre initiative.

Reste à savoir ce qu'ils entendent par « *suivre notre initiative* » ?

Le club a décidé de planifier l'organisation des BRM200-300-400 en 2026 :

- BRM200 : le samedi 14/03/2026 ;
- BRM300 : le samedi 18/04/2026 ;
- BRM400 : du vendredi 08/05/2016 AM au samedi 09/05/2016.



L'organisation d'un BRM600 se fera uniquement les années du Paris-Brest-Paris, la prochaine édition étant prévue pour 2027.



Jean-Charles DHO va commencer à rédiger le règlement des BRM « *made in VSCH* ».

PAQUES EN PROVENCE

Ce n'est plus ce que c'était, dit le CODEP lors de la dernière réunion de la « *Commission Route* ».

En effet, la manifestation se résume cette année à :



- Un circuit VTT proposé le samedi ;
- Un accueil rapide le dimanche matin pour les traces et flèches Vélocio ;
- Un circuit route le lundi matin.

A la vue de l'éloignement du site organisateur – et du souhait des cyclos du VSCH désirant faire la trace Vélocio de ne pas faire plus de 200km dans la journée – il est préférable de faire environ 200km sur des routes sympathiques le samedi afin de se rapprocher de Bollène. Le dimanche, on ferait les quelques dizaines de km restant, afin d'aller pointer, puis on rentrerait avec le camion sur Hyères.

Les personnes actuellement partantes pour faire le trajet aller à vélo sont :

- Jean-Pierre CHAUVEAU
- Eric COSTA
- Jean-Charles DHO
- Yves LE SCAVARREC
- Jacques MANUELLO
- Christian MESNARD

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur les Formations :

Formation « *Animateur* » passée par :

- Eric COSTA le 19/01 à SEILLONS-SOURCE-D'ARGENS ;
- Jean-Charles DHO le 26/01 aux ADRETS-DE-L'ESTEREL.

Ces formations bien que très orientées VTT, sont loin d'être inintéressantes.



Eric COSTA et Jean-Charles DHO souhaitent poursuivre avec le module « *Initiateur* » en 2026.

- Travaux à effectuer sur le Minibus :

Le minibus sera apporté lundi 10/02 par Jacques MANUELLO afin d'être réparé.

A l'issue Jean-Pierre CHAUVEAU ira se renseigner auprès de l'imprimeur en charge de l'affiche de « *La Hyéroise* » afin de pouvoir générer un décorum autocollant sur le camion, permettant de facto de synthétiser visuellement nos pratiques – route et VTT – ainsi que nos coordonnées, dont l'adresse de notre site Internet.



A ce sujet, Jean-Charles DHO étudiera la mise en place d'une redirection automatique vers notre nouveau site à partir de l'ancienne adresse : <https://www.velosportcyclohyerois.com>.

⇒ Cela permettra de ne saisir que l'adresse simple, sans rajouts la complexifiant.

- Mise en place du planning d'entretien du Bureau :

Cet entretien est à la charge de la personne du Comité Directeur responsable des parcours, aux dates des réunions du Comité Directeur.



La personne responsable de l'entretien du bureau s'en chargera avant la tenue de la réunion mensuelle du Comité Directeur.

- Visite MAYOL le 20 Février :

Jacques TISSOT a envoyé un mail au président du VSCH – transféré à tous les cyclos du club – afin de préciser quelques informations :



- Il reste encore quelques places de disponibles ;
- Les inscriptions seront closes le 10/02 prochain ;
- Le conjoint – ou un(e) ami(e) – est accepté ;
- Après la visite du stade un repas en commun est prévu à la brasserie du RCT.

Toutes les informations seront communiquées aux inscrits après le 10/02.

⇒ Jacques TISSOT reste joignable pour toute information complémentaire au : 06.08.98.93.74.

- Achat téléphone portable :

Jean-Charles DHO propose l'achat par le VSCH d'un téléphone associé à un forfait minimal.

Ce téléphone serait conservé par le Président tout au long de l'année et servirait de point de contact pour tout type de renseignement.

Il serait confié à chaque organisateur de manifestations du VSCH : « *CHCV* », « *La Hyéroise* », « *Concentration estivale* » et futurs « *BRM* ».

⇒ Les participants – notamment pour « *La Hyéroise* » et les futurs « *BRM* » – auraient de ce fait un numéro unique permettant de contacter l'organisation tout au long de l'épreuve, en cas de besoin.

Chaque personne susceptible d'organiser une manifestation doit regarder si son téléphone personnel est compatible eSIM.



Piste de recherche : <https://esim.holafly.com/fr/guides/esim-smartphones-compatibles/>


Retour attendu pour la prochaine réunion du Comité Directeur.

⇒ Cela nous éviterait de devoir acheter un smartphone dédié.

- Travaux route des Borrels :

Réception d'un mail de la part de la ville d'Hyères concernant le démarrage prochain de travaux au niveau du hameau des 2^{èmes} Borrels à compter du 24/02/2025 et pour une durée estimée à 6 mois.

La circulation sera fermée sur la zone de travaux – pouvant être amenée à évoluer pendant cette période – en journée entre 8h00 et 16h30. La circulation sera rouverte tous les soirs, les WE et les jours fériés.

 La circulation cycliste sera également interdite – pour des raisons évidentes de sécurité – sur la zone de travaux et durant les plages horaires mentionnées supra.

Un flyer explicite est en cours de validation auprès de la Mairie d'Hyères et vous sera communiqué par messagerie électronique, dès que le club le recevra.

- Fixation dates des prochaines réunions CD et plénière :



Prochaine réunion du Comité Directeur : **le vendredi 07/03 à 16h00.**

Prochaine réunion club plénière : **le jeudi 20/02 à 18h00.**

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président Jean-Pierre CHAUX lève la séance à 18h55.

Le secrétaire adjoint
Secrétaire de séance

Le secrétaire

Le Président